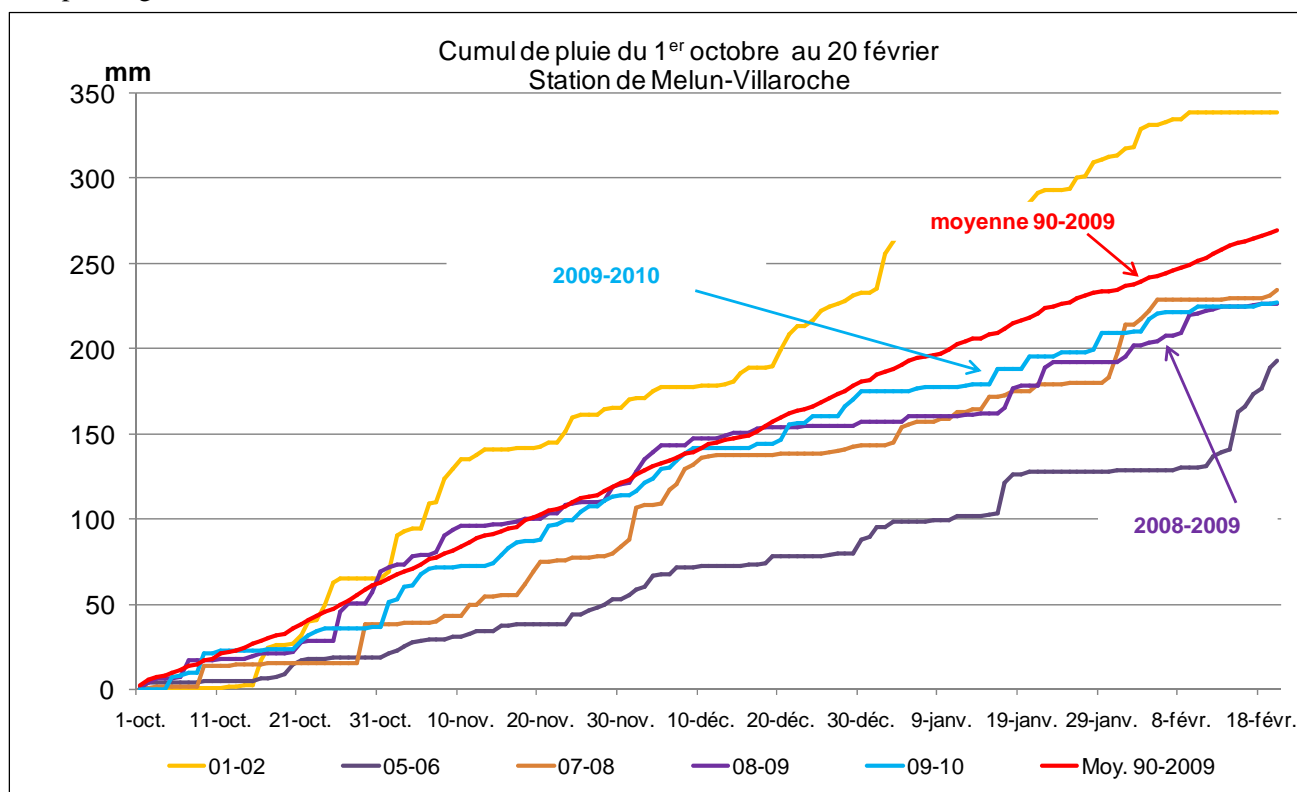




## AGRO-METEO

### Automne très doux et sec / Hiver très froid et long : l'art des contrastes

Un peu comme l'hiver dernier, on note un déficit de 40 mm depuis début octobre par rapport à la moyenne 1990-2009. Ce sont les mois d'octobre, fin décembre et de janvier qui ont été particulièrement peu arrosés. Ce déficit prolonge la série de 3 hivers déficitaires d'environ 40 mm.

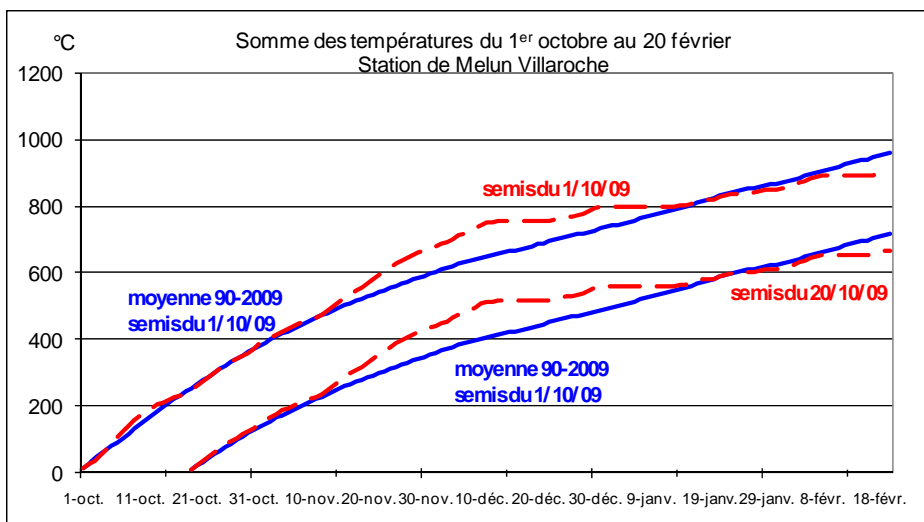


Source : données Météo-France avec Traitement CA77

Les températures sont dans la moyenne jusqu'au 10 novembre. Ensuite les deux dernières décades de novembre sont nettement supérieures aux moyennes journalières de 4°C.

Ces conditions de températures ont été favorables :

- au tallage des premiers semis et à la levée de la deuxième période de semis ;
- aux contaminations de piétin-verse, en particulier sur les premiers semis ;
- mais aussi, au salissement des céréales, y compris pour les semis réalisés à partir du 20/10 (une fois n'est pas coutume).



L'installation du froid de la mi-décembre à la fin de la semaine passée (20 février) a permis un réel arrêt de végétation aussi bien pour les cultures que pour les adventices et le piétin-verse.

A ce jour, la végétation marque un léger retard de 50 à 55°C jours quelle que soit la date de semis. L'an dernier à la même période, le retard était de plus du double.

Malgré la remontée des températures, le redémarrage de la végétation ne devrait pas être très rapide d'autant que les plantes se retrouvent dans des sols humides et encore froids.

### Quelle priorité dans les chantiers ?

1°) Les désherbages des blés seront la priorité dans les jours à venir. Les parcelles sans herbicides d'automne sont assez sales suite aux températures de novembre avec des ray-grass ou vulpins bien développés. De plus, les sulfonylurées sont régulièrement utilisées de plus en plus tard, sur des adventices développées, ce qui est une des raisons de leur baisse d'efficacité.

2°) Les premiers apports d'azote sur céréales (sauf en production intégrée) en sachant que sur colzas ils sont pour la plupart réalisés.

3°) Les semis de printemps dans des conditions ressuyées. Patientez en réalisant les 2 chantiers précédents.

## ACTUALITES CULTURES

### COLZA (stade : C2- entre-nœuds visible)

#### ✓ Charançons de la tige

Même si les températures redeviennent douces, le vent et les pluies actuelles ne sont pas du tout favorables au début du vol de charançons.

➤ Il est temps d'installer vos cuvettes jaunes.

### ORGE DE PRINTEMPS

#### ✓ Azote

Pour les orges de printemps, la date de semis est le premier facteur dont il faut tenir compte. Le bilan azoté basé sur les Reliquats Sortie Hiver permet de déterminer l'importance de l'apport à réaliser.

➤ Notre conseil sur le fractionnement :

Pour rappel ce conseil est issu d'une série d'expérimentations réalisées par la Chambre d'Agriculture début 2000, en partenariat avec Arvalis, et prend en compte le facteur rendement avec le risque qualité qui en découle.

Semis précoce à normal (avant le 15 mars)		Semis tardif (après le 15 mars)
Dose conseillée faible ( < 80 U ) RSH 0 - 60 cm > 60 kg N/ha	Dose conseillée moyenne à forte ( > 80 U )	
Possibilité d'apport unique après 3 feuilles	Fractionner en 2 apports : - 1/3 entre semis et 2 feuilles - solde à la fin du tallage	Apport unique au semis

## CEREALES

### ✓ Soufre

La pluviométrie cumulée depuis octobre est en déficit d'une quarantaine de mm (cf. ci-dessus), ce qui a limité les risques de lessivage de soufre.

Dans ces conditions, le risque de carence en soufre ne reste élevé que pour les sols filtrants et superficiels. (voir liste ci-dessous).

#### Conseil d'apport de soufre en fonction du type de sol

Risque de carence élevé : 40 unités (SO <sub>3</sub> ) avant le stade épi 1 cm en :	Risque de carence moyen 20 à 30 unités (SO <sub>3</sub> ) avant le stade épi 1 cm en :	Risque de carence faible Pas d'apport sauf si observation de carence en :
Argilo calcaires et limons calcaires peu profonds  Sables  Argiles sableuses superficielles  Limons battants peu profonds	Limons battants profonds à semi- profonds (80 cm)  Limons et argiles engorgés  Argilo-calcaires et limons calcaires profonds à semi-profonds Sables argileux semi-profonds	Limons francs  Limons argileux profonds à semi-profonds  Argiles limoneuses semi-profondes  Argiles sableuses semi-profondes

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### LES APPORTS EN PHOSPHORE ET EN POTASSE

Suite à une erreur de notre part dans l'info.pl@ine n° 302 du 10 février 2010, les exportations des betteraves sucrières sont ci-dessous :

#### Exportations en phosphore et potassium de quelques grandes cultures

Espèce	Organe	% MS	unité	P2O5	K2O
Betterave sucrière	racine	16% sucre	kg/t	0,5	1.8

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Zone Non Traitée (ZNT)

Depuis l'arrêté du 12 septembre 2006, vous devez respecter une ZNT de 5 mètres lors de l'utilisation de produits phytosanitaires au voisinage des points d'eau.

Certaines spécialités commerciales peuvent être concernées par l'une des trois autres classes de ZNT qui existent 20, 50 ou 100 mètres.

L'utilisation de buses à dérive limitée validées par l'administration permet de réduire à 5 mètres les ZNT de 20 et 50 mètres si vous notez vos interventions phytosanitaires et si vous avez implanté une bande enherbée d'au moins cinq mètres.

**Les spécialités commerciales qui ont une ZNT de 100 mètres ne bénéficient pas de cette dérogation.** Quelques spécialités commerciales insecticides à base de *cyperméthrine* (ex : CYPLAN, CYPERMETRAN EC...) ou de *bifenthrine* sont concernées. Cette information (ZNT) est indiquée sur l'étiquette et sur le site e-phy.

## BULLETIN de SANTE du VEGETAL

A compter de la campagne agricole 2009-2010, une nouvelle organisation pour évaluer la situation sanitaire des cultures et en informer les agriculteurs se met en place en Ile-de-France. Celle-ci prend la suite des Avertissements Agricoles qui étaient diffusés sous la houlette du Service de la Protection des Végétaux du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche.

Un réseau de Surveillance Biologique du Territoire (SBT) animé par la Chambre Régionale d'Agriculture a été créé en Ile de France. Tous les prescripteurs intervenant dans la recherche de références agronomiques et dans le conseil technique y sont associés. Ce réseau est constitué de parcelles réparties sur l'ensemble du territoire qui font l'objet d'un suivi sanitaire hebdomadaire.

Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) décrit chaque semaine, à partir des observations effectuées dans le réseau, la situation sanitaire par culture et indique l'évaluation du risque en fonction des seuils de nuisibilité des maladies et des ravageurs.

**Ce BSV est mis gratuitement à la disposition de tous les agriculteurs et de tous les prescripteurs d'Ile-de-France sur le site internet de la DRIAIF : [www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr)**  
Le premier BSV de l'année est disponible à partir du mercredi 24 février 2010.

Vous trouverez dans ce premier BSV une présentation plus complète du réseau de Surveillance Biologique du Territoire en Ile-de-France.

## EVENEMENT

### **Photovoltaïque : réunion d'information pour ceux qui ont déposé un dossier entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 décembre 2009**

La parution de l'arrêté du 12 janvier 2010 fixant les nouvelles conditions de rachats de l'électricité pour les projets photovoltaïques a provoqué des remous auprès des porteurs de projets et de leurs partenaires. Le communiqué de presse du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer paru le 17 janvier tend à rassurer la profession agricole : les agriculteurs qui ont déposé un dossier de demande de contrat d'achat avant le 31 décembre 2009 devraient finalement échapper à la baisse des tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque.

Tous les dossiers pourront-ils se prévaloir du futur arrêté ? Cela dépendra de la façon dont le dossier a été constitué (demande d'achat, demande de raccordement, autorisations administratives...). Des justificatifs complémentaires seront sollicités. Le futur arrêté devrait les préciser.

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne et le CER France 277 vous invite à une réunion d'information le  
**jeudi 4 mars de 14 h à 16 h, salle de conférence,  
Maison de l'Agriculture, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine.**

R. Fortier  
Chargé de Mission, Animateur CAT Nord

---

#### **Bulletin d'inscription à la réunion Photovoltaïque du 4 mars 2010**

Ce bulletin nous permettra de mieux préparer les interventions

Ces informations restent confidentielles et permettront aux intervenants d'adapter leur présentation à vos projets.

Nom ..... Prénom .....

Société.....

Puissance de votre projet : .....kWc      surface toiture..... m<sup>2</sup>

Société prestataire ..... Contrat signé le.....

Date de dépôt : demande de raccordement.....demande de contrat d'achat .....

Coût total du projet : .....

Acompte versé : .....

Le contrat stipule-t-il des clauses suspensives ?  Oui,  Non

**A retourner à Chambre Agriculture – Antenne de Meaux  
ZI NORD 10 rue des Frères Lumières – 77100 Meaux  
Télécopie 01 60 24 71 88 - mail : [remi.fortier@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:remi.fortier@seine-et-marne.chambagri.fr)**



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.  
**Toute rediffusion et reproduction interdites**

